



BILAN DE POSITIONNEMENT

Référence interne : HE2

FORMACODE : 24049

Objectifs global de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de procéder à des manœuvres d'exploitation, comme la modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal, la mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'un équipement, le réarmement d'un relais de protection, le branchement et le débranchement d'équipements amovibles prévus pour être connectés et déconnectés sans risques ou des manœuvres de consignation dans la limite des opérations

Objectifs détaillés

Enoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique

- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité
- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques et appareillages électroniques
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Catégorie et but :

- La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation
- Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

- **Public concerné :** Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

Prérequis et niveau exigé :

- Prérequis : Savoir lire et écrire en Français
- Niveau exigé : tout niveau

Modalités et délais d'accès :

- Tests (lu, écrit, parlé)

L'inscription est effective après validation du questionnaire d'analyse des attentes et de pré positionnement, à réception du contrat signé L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Les délais d'accès à l'action de formation sont fixés entre 15 jours et 1 mois

- **Effectif par session :** 4 mini > 12 maxi

- **Durée :** 2 jour(s) soit 14 heures

Tarifs :

- Prix individuel : 250 €
- Prix groupe : 2000 € (groupe de 8 à 12)



BILAN DE POSITIONNEMENT

Référence interne : HE2

■ Modalités de déroulement de l'action de formation :

En présentiel au sein de notre centre ou bien en entreprise. Si besoin, nous contacter.

■ Méthodes utilisées :

- ✓ Recueil des attentes
- ✓ Pédagogie ludique et applicative
- ✓ Expérimentations pratiques
- ✓ Quizz
- ✓ Mises en situations

■ Moyens mobilisés :

- Supports de présentation PowerPoint.
- Vidéos explicatives sur les principes de base de la sécurité électrique.
- Exercices pratiques en situation simulée.
- Fiches récapitulatives des consignes de sécurité

■ Support(s) pédagogique(s) : Mise à disposition à chaque stagiaire d'un livrable (papier ou électronique) qui reprend ou complète le contenu théorique du cours, ainsi que les exercices et les applications effectués.

■ Prise en compte du handicap :

Les besoins spécifiques en matière d'accessibilité ou de santé nécessitant une attention particulière lors de la formation sont demandées dans le questionnaire d'inscription joint au programme de formation

■ Éléments matériel de la formation :

- Supports techniques :
 - ✓ Les parties pratiques et théoriques seront réalisées dans les locaux de l'entreprise cliente ou dans nos locaux avec accès wifi
 - ✓ Salle de formation : Salle de formation en centre ou mise à disposition par le client
- Equipements divers mis à disposition :
Nous mettons à disposition une connexion internet par wifi
- Documentations :
 - ✓ le formateur s'appuiera éventuellement sur des vidéo diffusées sur un écran ou un rétroprojecteur

■ Suivi et évaluation :

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- À l'issue de la formation, les participants recevront une attestation de formation mentionnant les objectifs et le contenu de la formation ainsi que les compétences acquises en matière d'intervention, l'employeur devra remplir l'attestation destinée au salarié

■ Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences) :



BILAN DE POSITIONNEMENT

Référence interne : HE2

Questionnaire écrit pour évaluer les connaissances théoriques acquises.

- Évaluation des compétences individuelles à appliquer les mesures de sécurité lors d'interventions non électriques à proximité des installations électriques.

■ Compétence du formateur :

Formateur certifié formateur à l'Habilitation Electrique

■ Quelques informations chiffrées : au 31/03/2024

- Cette formation a déjà été suivie par **stagiaires**.
- L'évaluation de leur satisfaction se monte à %.
- Taux de retour de l'enquête : %
- Le taux de réussite (objectifs atteints) est de %.
- Le taux de participation est de %.

La norme NF C18-510 préconise un recyclage de la formation tous les trois ans. Cette périodicité peut toutefois être adaptée en fonction des tâches effectuées. Si les tâches s'effectuent de manière occasionnelle ou exceptionnelle, il peut être nécessaire de réduire cette périodicité.